

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE A KISANGANI

I. INTRODUCTION

En exécution de l'Ordre de mission N°114/COORD/ITIE-RDC/ST/MMI/2024, un Expert, membre du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC était désigné pour effectuer une mission à Kisangani dans la Province du Tshopo.

1. Objet de la mission : Organiser un atelier de vulgarisation de la Norme ITIE 2023 auprès des OSC et les ETD de la province du Tshopo.

2. Période de la mission : du 10 au 15 novembre 2024, soit 6 jours.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée de la manière qui suit :

- **Dimanche 10 novembre 2024 :** Arrivé à Kisangani
- **Lundi 11 novembre 2024 :** Présentation des civilités aux autorités Provinciales
- **Mardi 12 novembre 2024 :** Préparation logistique de l'atelier
- **Mercredi 13 novembre 2024 :** Tenu de l'atelier

Lieu : HOTEL TRIANGLE, commune de MAKISO, Ville Kisangani.

- **Première journée :** À l'issue de l'hymne national, L'expert de l'ITIE-RDC a prononcé le mot du Coordonnateur, suivi d'une photo de famille et de tour de table et Présentation mutuelle des participants. Ensuite, l'Expert de l'ITIE-RDC a procédé par la présentation de :

- (i) l'ITIE International ;
- (ii) l'ITIE-RDC ;
- (iii) l'introduction à la Norme ITIE ;
- (iv) la présentation des objectifs de la Norme ITIE 2023.

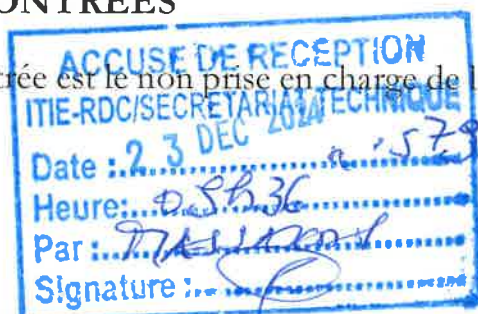
- **Deuxième journée :** À l'issue d'une récapitulation de la première journée, l'expert de l'ITIE-RDC a procédé par la présentation des améliorations de la Norme ITIE dans la version 2023. Il s'agit de :

- (i) La Lutte contre la corruption ;
- (ii) La Transition énergétique ;
- (iii) La prise en compte des questions du genre, des questions socio-environnementales ;
- (iv) Le recouvrement des recettes.

- **Vendredi 15 novembre 2024 :** Rédaction du Rapport de Mission.
- **Samedi 16 novembre 2024 :** Retours sur Kinshasa via Isiro et Goma.

III. DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté rencontrée est le non prise en charge de l'impression du Roll-Up de l'activité.



IV. SUGGESTION

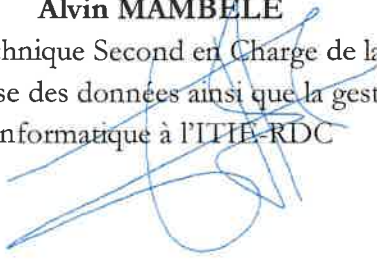
En vue de résoudre cette difficulté, nous suggérons que le USAID/DAI puisse prendre les mesures suivantes :

1. Préparation anticipée : Assurez-vous que tout le matériel nécessaire (Roll-up, Banderole, etc.) soit disponible et prêt au moins 2 jours avant l'atelier. Établissez une liste de contrôle pour vérifier que tous les éléments nécessaires sont en place.

Fait à Kisangani, le 15 novembre 2024

Alvin MAMBELE

Expert Technique Second en Charge de la Collecte
et analyse des données ainsi que la gestion
Informatique à l'ITI-RDC



Annexes :

- Ordres de mission (1) ;
- GoPass (1);
- Facture (2).

ORDRE DE MISSION N° MM.4 /COORD/ITIE-RDC/ST/MMI/2024

La personne dont le nom et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la **Province de la Tshopo**.

Il s'agit de :

Nom	Fonction
M. Alvin MAMBELE MIAKO	Expert Technique Second en charge de la collecte et analyse des données au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC.

Objet de la mission : Organiser et prendre part à l'Atelier de vulgarisation de la Norme ITIE 2023 auprès des Entités Territoriales Décentralisées et les Organisations de la Société Civile.

Durée de la mission : 6 jours

Date de départ : 10/11/2024

Date de retour : 15/11/2024

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani et retour.

Moyen de transport : Avion.

Frais de mission : À charge du Projet GGA/USAID

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le **04 NOV 2024**

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

